

Compte rendu du Conseil de Résidence

du Jeudi 31 Mars 2011

Liste des présents

M. Lebailly, directeur de la résidence de Cachan

Mme Gadou, directrice adjointe de la résidence de Cachan

Mme Vidal, responsable vie étudiante de l'E.N.S

Benjamin Aupetit , étudiant et élu Cresid

Thibaut Dauhut, étudiant et représentant de l'Association SONO Environnement

Valentine Rey, étudiante et élue Cresid

Paul Ouamaziz, étudiant (responsable BDE)

Luc Pellissier, étudiant et élu Cresid

Julien Niguez, étudiant (responsable BDE)

Le conseil de résidence débute à 17h45 :

Campagne de réadmission

Mme Gadou rappelle que le délai pour rendre les coupons de réadmission 2011/2012 est le 31/03/2011.

Une piqûre de rappel aux étudiants retardataires a été faite par tocage sur le site.

M Lebailly annonce que la commission de réadmission pour l'année universitaire 2011/2012 aura lieu le 3/05/2011 au Crous de Créteil.

Mme Vidal demande quand elle sera contactée par le Crous pour la saisie des établissements sur le logiciel Harpe en vue de cette commission.

M Lebailly appelle le Chef du service logement au Crous de Créteil et lui demande de joindre Mme Vidal à ce sujet dans les jours qui viennent.

M. Lebailly rappelle les modalités concernant les réadmissions : avis défavorable en cas de violation du règlement intérieur, d'une dette d'un montant correspondant à plus de deux mois de loyer, ou pour une durée d'occupation dépassée (3 à 4 ans).

Mme Vidal demande si le recours est à faire auprès du Crous de Créteil. M. Lebailly lui confirme.

Avancée des travaux sur la résidence

Douches du bâtiment M

M Lebailly explique que la phase 2 des travaux va se terminer fin mai 2011. Puis 20 douches seront refaites en juin, 20 en juillet, et 20 en août 2011.

Mme Vidal demande si les travaux vont avoir des répercussions importantes sur la rentrée universitaire de septembre 2011.

M. Lebailly répond qu'au regard du phasage des travaux, les chambres terminées sont attribuées au fur et à mesure et qu' un effet « tiroir » a été mis en place.

Parking

Une réunion a lieu tous les jeudis entre le maître d'œuvre et le Crous.

Le premier parking a été réceptionné ce jour.

Mme Gadou rappelle qu'il faut enlever les véhicules avant le début des travaux et que les gens ayant payé la redevance annuelle pour se garer au sein de la résidence, doivent apposer un macaron sur leur pare-brise à venir retirer au service accueil de la résidence.

Benjamin demande ce que signifient les numéros de place inscrits sur le sol. M Lebailly explique que cela concerne l'attribution des places de parking mais qu'il ne peut pas en dire plus pour l'instant.

Benjamin demande si la limite entre le Crous et le campus de l'ENS est bien entre le bâtiment G et le bâtiment Cournot. M Lebailly lui confirme.

Les travaux du parking se termineront début juillet 2011.

Un abri poubelle (galions) sera construit à l'entrée de la résidence.

Éclairage

L'éclairage derrière le bâtiment M est en cours de réalisation parallèlement aux travaux du parking.

La résidence de Cachan souhaite rajouter des lampadaires jusqu'au bâtiment G (qui n'appartient pas au bailleur).

Un lampadaire design sera installé vers la porterie pour signaler l'entrée de la résidence.

Sécurité et vigiles

Mme Gadou rappelle que les numéros de téléphone pour joindre la porterie ainsi que les vigiles pendant leur ronde, ont été affichés dans tous les bâtiments. Ils seront aussi placarder à la maison de l'étudiant.

M Lebailly annonce que le cahier de consignes des vigiles sera bientôt mis en application : les vigiles feront 6 rondes (3 le jour et 3 la nuit) et visiteront tous les bâtiments.

Problèmes techniques

Ascenseurs

Benjamin Aupetit fait remarquer que l'ascenseur du bâtiment G a été hors service pendant plusieurs semaines (ce qui a été très gênant pour une personne handicapée habitant au quatrième étage).

M Lebailly informe que la société Koné a été trop longue à intervenir et que le contrat a donc été dénoncé. A compter du 1^{er} juillet 2011, une nouvelle société interviendra pour la maintenance de cet ascenseur.

Benjamin signale que l'ascenseur du bâtiment B à nouveau ne fonctionne plus.

M Lebailly explique qu'il a encore été vandalisé, que cela coûte très cher et que les frais engagés se répercutent sur le calcul des charges. Quant aux délais de réparation, ils sont dus à l'attente de l'obtention des pièces.

Nettoyage du G

Valentine signale que l'entrée du bâtiment G est nettoyée à 8h 00, heure d'affluence importante, et demande que cela soit modifié.

M Lebailly en prend note et préviendra la Sté de nettoyage pour une meilleure organisation du planning.

Trappes de désenfumage au bâtiment G

Valentine explique que des essais ont été réalisés dernièrement sur les trappes de désenfumage et sur l'alarme incendie du bâtiment G.

Elle demande que les résidents soient prévenus à l'avance de ces tests, afin qu'ils sachent s'ils doivent évacuer ou non le bâtiment quand l'alarme sonne.

M. Lebailly a demandé, à son agent chef, d'effectuer une meilleure communication à ce sujet.

Problème d'eau au bâtiment G

Valentine demande les raisons concernant la coupure d'eau du jeudi 24 mars après-midi au vendredi 25 mars matin au bâtiment G.

M Lebailly explique que des travaux ont du être réalisés pour réparer une canalisation importante qui s'est rompue à nouveau sur le site, ce qui a entraîné ce désagrément.

Valentine fait remarquer que lors de cet incident, elle avait essayé de joindre l'accueil du Crous de Cachan, qui ne répondait pas.

Mme Gadou signale que si les lignes du standard sont toutes occupées, pour le correspondant ça sonne libre.

Un message d'attente serait nécessaire pour faire patienter les interlocuteurs et éviter cette confusion.

Tri des déchets

Thibault fait remarquer qu'il n'y a pas assez de poubelles pour le tri, aucune au Bâtiment G et I et de faible contenance au bâtiment B .

M Lebailly en prend note et contactera les services techniques de la Mairie de Cachan pour y remédier.

Thibault demande si le Crous a pu entrer en contact avec l'association souhaitant récupérer une partie des déchets électroniques de la résidence.

M. Lebailly lui confirme que oui mais lui signale que l'association ne prend pas le matériel dans sa globalité et que cette prestation ne nous intéresse pas vraiment.

Locaux club :

Menuiserie

M Lebailly informe que le club menuiserie a du déménager car le personnel technique du Crous avait besoin de locaux plus grands. Il rappelle qu'il faudra modifier le contrat d'assurance, et que la gestion des clefs doit être organisée.

Il demande également aux résidents faisant partie du Bureau des Élèves de l'ENS de bien vouloir lui donner la liste des clubs occupant les locaux associatifs ainsi que le noms des responsables de ces clubs.
Une visite des locaux associatifs sera organisée très prochainement.
M Lebailly signale également que des objets brûlés ont été jetés d'un local associatif au bâtiment C.

Médiathèque

Valentine s'interroge sur le fait que 25 néons ont été accordés à la médiathèque alors que les responsables en avaient demandé 40.
M Lebailly signale que 40 néons avaient déjà été donnés 4 mois plus tôt et que la durée de vie d'un néon est d'au moins 6 mois.
M. Lebailly souligne que les frais engagés ne sont pas négligeables et demande d'être vigilant quant au matériel donné.

Calcul de charges

Paul relaie les interrogations des résidents qui ne comprennent pas pourquoi ils continuent à payer des charges pour l'ascenseur (surtout au bâtiment B) alors que celui-ci ne fonctionne pas.
M Lebailly précise que l'ascenseur est vandalisé et que cela se ressent sur les charges.
Il explique que, pour éviter de telles dégradations, la résidence de Cachan envisage de mettre des vigiks à l'entrée de tous les bâtiments (projet).
M Lebailly annonce que le Crous de Créteil reprend la gestion des charges et qu'il ne sera plus dans la capacité de donner des informations à ce sujet.
Luc fait remarquer qu'il a reçu un courrier concernant ce calcul très peu clair et faux.
M Lebailly explique que ce courrier provenait directement du Crous de Créteil.

Questions diverses

Valentine fait remarquer que cela pourrait être plus écologique d'envoyer les quittances de loyer par mail. L'ensemble des présents s'accorde pour dire que c'est la méthode « idéale » mais pas envisageable tant que les adresses email seront illisibles ou erronées et que les étudiants en changent très souvent...

M. Lebailly annonce qu'il n'y aura plus de locapass à compter du 31 mai 2011.
Mme Vidal se demande comment vont faire les doctorants étrangers.

M. Lebailly informe que l'ensemble des extincteurs du campus va être équipé de housses.

Benjamin demande s'il est possible qu'un vigik puisse ouvrir la porte de tous les bâtiments puisque près de 200 résidents sont amenés à utiliser les locaux associatifs. Par mesure de sécurité, cette opération n'est pas possible.
Luc fait remarquer que dans les bâtiments de la résidence (sauf le G), il y a des interphones et demande s'ils pourraient être mis en fonction pour ouvrir la porte une fois que celle-ci sera sécurisée par un vigik.

Mme Gadou suggère qu'un dernier conseil de résidence soit programmé mi-juin pour faire un bilan de l'année et préparer la rentrée universitaire de septembre 2011.

Le conseil prend fin à 18h55.